



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Calendrier détaillé de la rentrée scolaire 2023-2024



Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a rendu public le calendrier de l'année scolaire 2023-2024 fixant le début des cours en date du 2 octobre dans tous les cycles.

La rentrée administrative est prévue pour le 19 septembre tandis que la réception du personnel administratif ; la séance de passation de service et les activités des équipes de maîtrise seront organisées dans la période allant du 21 au 25 de ce mois. La rentrée pédagogique, quant à elle, aura lieu le 26 septembre avec à la clé la réception des enseignants.

La rentrée aura lieu le 2 octobre /Adiac

Page 5

RGPH-5

Une enquête post-censitaire pour fiabiliser les données

Trois mois après la fin des opérations de dénombrement principal du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), la coordination générale de cette opération a programmé, durant un mois, une enquête dite post-censitaire dont le but est de s'assurer de la crédibilité des données recueillies auprès des ménages dans les douze départements du pays.

L'enquête post-censitaire qui s'annonce permettra aux enquêteurs de l'Institut national de la statistique de mesurer la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables clés comme le sexe, l'âge, le lien de parenté, la fécondité.

Page 3

CAN 2024

Le Congo joue sa qualification face à la Gambie

Pour son dernier match qualificatif à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2024) prévue en terre ivoirienne, le Congo sera aux prises le 10 septembre à la Gambie, à Marrakech au Maroc, loin de sa base.

Après avoir laissé filer les points à domicile, les Diables rouges classés 3^e de leur groupe avec six points contre neuf pour les Scorpions de la Gambie doivent à tout prix venir à bout de leurs adversaires pour arracher une place à la phase finale de la CAN qu'ils n'ont plus disputée depuis 2015.

Page 13

GABON

Premier succès pour la mission de la CEEAC

La récente visite du président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, désigné facilitateur par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ouvre de nouvelles perspectives pour le Gabon suspendu temporairement des instances de cette communauté suite au coup d'Etat du 30 août et la prise du pouvoir par les militaires.

La fin de la résidence surveillée d'Ali Bongo Ondimba constitue un premier succès dans la mise en œuvre des recommandations formulées par la conférence des chefs d'Etat et du gouvernement de la CEEAC qui appelait, entre autres, à garantir l'intégrité physique du président déchu et à assurer la protection de ses droits humains et des libertés fondamentales.

Page 7



Tête-à-tête entre les présidents Faustin-Archange Touadéra et Brice Clotaire Oligui Nguema

EDITORIAL

Jeunesse

Page 2

ÉDITORIAL

Jeunesse

Segment essentiel de la société, la jeunesse reste et restera encore et toujours au cœur des préoccupations des pouvoirs publics engagés à trouver des solutions idoines pour en résoudre les problèmes les plus graves. Le but étant de sortir les jeunes délinquants de leur situation de vulnérabilité et de désœuvrement souvent faute de perte de repères de cellule familiale.

La perte de cette couche sociale du fait de l'analphabétisme, de l'addiction aux drogues et du manque d'activité économique constitue une épine sous le pied des autorités qui à travers plusieurs initiatives tentent de l'extirper. L'objectif est de lui faire jouer sa partition dans le processus de développement du pays.

On peut donc considérer que la création d'un haut-commissariat à la justice restaurative et la mise en place du Conseil consultatif de la jeunesse s'inscrivent dans cet idéal. La contribution de la jeunesse en général à ce processus passe avant tout par une prise de conscience de la place qui est la sienne au sein de sa communauté, en particulier et de la société tout entière, en général. Pour y parvenir, conscientiser, éduquer et former ceux qui sont en âge de scolarisation serait d'un apport considérable.

Le fait qu'il n'y a pas d'avenir prospère sans une politique ambitieuse d'encadrement de la jeunesse, le gouvernement qui en a conscience continue de jouer sa partition en la matière. Mais la lutte contre la délinquance juvénile étant une affaire de tous, pouvoirs publics, familles, société civile et confessions religieuses doivent chacun apporter une pierre à l'édifice pour résorber le phénomène grandissant des « Bébés noirs ».

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-AUTRICHE

Edith Itoua s'engage à l'intensification de la coopération

Après avoir pris les rênes de l'ambassade du Congo en République fédérale d'Allemagne (RFA), Édith Itoua a reçu en audience, le 6 septembre à Berlin, l'Autrichien Karl Ernst Kirchmayer, PDG et actionnaire gérant du Groupe ASC Impact, qui a exposé ses motivations d'aller investir au Congo.

Au fur et à mesure, depuis son installation le 24 août dernier, l'ambassadeur du Congo en RFA s'implique dans la relance et l'intensification de la coopération entre les deux pays. Dès le départ et sans relâche, elle travaille à l'adhésion aux efforts déjà consentis par les parlementaires congolais et allemands ayant mis en place un partenariat défini en plusieurs axes en termes de durabilité environnementale, sociale, culturelle, universitaire et de la recherche.

Le 6 septembre, dans la capitale allemande, Edith Antoinette Itoua a eu des échanges avec Karl Ernst Kirchmayer, PDG et actionnaire gérant du Groupe ASC Impact. Ce dernier est venu exposer ses motivations d'aller investir au Congo, dans la continuité de l'Atelier d'information et d'appropriation des projets et du plan d'actions des filiales congolaises de son groupe ayant eu lieu du 31 mai au 1er juin 2023 à Kintélé, banlieue nord de Brazzaville.

Lors de son exposé, l'Autrichien a expliqué que son groupe a été créé depuis le 18^e siècle et que sa famille héritière en responsabilité est celle de la 7^e génération. En Afrique, il est en cours de développement agricole et forestier : en Angola avec 22 000 hectares en cours d'investissement et plusieurs milliers d'hectares en cours de négociation ; en Éthiopie 14 000 hectares en cours d'investissement et 300 000 hectares en cours de négociation ; au Congo Brazzaville, 276 000 hectares en cours de négociation.



Edith Antoinette Itoua, ambassadeur du Congo en Allemagne, à l'issue de l'audience avec Karl Ernst Kirchmayer, PDG et actionnaire gérant du Groupe ASC Impact/DR

Karl Ernst Kirchmayer a également rappelé qu'à ce jour le Groupe ASC Impact a créé, depuis le début de l'année, trois sociétés de droit congolais, à savoir : Agrifac Congo pour le développement des activités agro-industrielles, Aforest Congo pour le développement des plantations forestières, et Transfor Congo pour le développement des activités d'exploitation forestière durable et de transformation plus poussée du bois. Autant d'enjeux et perspectives du développement qui placent ce

groupe en République du Congo à investir à hauteur de 23 milliards FCFA sur Fonds propres et à créer 6000 emplois directs pour démarrer les activités des sociétés ainsi créées.

À l'issue de l'audience, Edith Antoinette Itoua s'est félicitée de ces échanges à inscrire dans le cadre de la coopération économique entre le Congo et l'Autriche à partir de l'ambassade du Congo en Allemagne.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

RGPH-5

L'enquête post-censitaire débute ce 10 septembre

Trois mois après la fin des opérations du dénombrement principal du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), les enquêteurs vont repartir sur le terrain pour évaluer la qualité et la fiabilité des données recueillies.

Les équipes mobilisées par la coordination du RGPH-5 seront déployées à partir de ce dimanche 10 septembre jusqu'au 9 octobre dans les zones concernées. Cette nouvelle phase du recensement général s'exécute normalement dans les trois mois qui suivent le dénombrement principal et va permettre à la coordination du RGPH-5 de prendre toutes les précautions nécessaires pour avoir des résultats de qualité, lors du traitement et de la publication des résultats de la grande enquête statistique.

L'enquête post-censitaire qui s'annonce, en effet, permettra aux enquêteurs de l'Institut national de la statistique de mesurer la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables clés comme le sexe, l'âge, le lien de parenté, la fécondité.



La tutelle accompagnant les recenseurs auprès d'un ménage, à Brazzaville/Adiac

Celle-ci va se dérouler dans les douze départements du Congo, notamment les deux grandes agglomérations Brazzaville et Pointe-Noire. En rappel, le dénombrement principal, consistant au porte-à-porte auprès des

ménages par les agents recenseurs, a été bouclé le 5 juin dernier, sur l'ensemble du pays avec une période de rallonge. Initialement prévue du 25 avril au 24 mai, cette phase cruciale a bénéficié d'une rallonge de douze jours

supplémentaires à cause de certaines difficultés rencontrées sur le terrain.

Pour ce dénombrement, l'État a dû mobiliser d'importants moyens humains, matériels et financiers. Au moins 33 coordonnateurs

départementaux, 284 superviseurs, 1 400 contrôleurs et 6 700 agents recenseurs pour l'enquête démographique. Au total, 9000 tablettes numériques, 239 GPS et des serveurs ont été mis à la disposition de l'équipe de coordination du RGPH-5, y compris un dispositif d'assurance qualité et des outils de surveillance avec le soutien du Fonds des Nations unies pour la population.

Concernant l'échéance de la publication de l'enquête, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a fait savoir que le résultat officiel pourrait être disponible avant la fin de cette année. Une fois la cartographie post-censitaire réalisée, l'équipe du RGPH-5 va procéder à l'analyse des données.

Fiacre Kombo

DÉCENTRALISATION

Le Congo et les Etats-Unis envisagent un partage d'expériences

La problématique a été évoquée, le 6 septembre à Brazzaville, lors d'un échange entre le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Eugene S. Young.

Avec une expérience de près de 240 ans dans le domaine de la décentralisation, les Etats-Unis d'Amérique restent un modèle en la matière. « Pour nous, c'est très important parce que la question de la décentralisation est fondamentale pour notre pays dans son développement économique, politique et social. Le ministre nous a présenté les priorités du gouvernement en la matière ainsi que l'expérience du pays qui a organisé en mars dernier un forum sur la décentralisation. De notre côté, nous sommes toujours prêts pour partager notre expérience aux Congolais », a expliqué Eugene S. Young à l'issue de l'audience.

En effet, l'avenir de la décentralisation aux États-Unis est prometteur depuis des décennies, mais ce ne sont pas les

gouvernements fédéraux ou centraux qui sont à l'origine de ce changement. C'est ainsi que la population s'en charge. « La question de décentralisation est très importante pour le développement de tous les pays dans le monde. Il faut donner du pouvoir aux collectivités locales car elles connaissent les priorités locales pour leur développement économique et peuvent décider de leur futur, de leur avenir... Nous avons discuté de ces choses et nous allons continuer



Juste Désiré Mondelé remettant les actes du forum de Brazzaville à Eugene S. Young/DR

les discussions. La chose la plus importante est le partage de l'expérience. Nous avons une expérience de plus de 200 ans, mais nous avons commis des erreurs et eu beaucoup de réussites, chaque pays a ses besoins

plus de 200 ans, mais nous avons commis des erreurs et eu beaucoup de réussites, chaque pays a ses besoins

spécifiques, donc nous devons partager nos expériences », a conclu Eugene S. Young.

« La question de décentralisation est très importante pour le développement de tous les pays dans le monde. Il faut donner du pouvoir aux collectivités locales car elles connaissent les priorités locales pour leur développement économique et peuvent décider de leur futur, de leur avenir... Nous avons discuté de ces choses et nous allons continuer les discussions. La chose la plus importante est le partage de l'expérience. Nous avons une expérience de plus de 200 ans, mais nous avons commis des erreurs et eu beaucoup de réussites, chaque pays a ses besoins spécifiques, donc nous devons partager nos expériences »

Confiant de l'expérience des Etats-Unis en la matière, Juste Désiré Mondelé a remis au diplomate américain les actes du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et le développement local, organisé en mars dernier à Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

La rentrée scolaire fixée au 2 octobre

Le calendrier de l'année scolaire 2023-2024, publié par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire et de l'Alphabétisation, prévoit la rentrée des classes à la date du 2 octobre.



La rentrée aura lieu le 2 octobre/Adiac

Le démarrage effectif des cours, le lundi 2 octobre 2023, sera précédé de la rentrée administrative comme de coutume. Celle-ci aura le 19 septembre courant : réception du personnel administratif ; séance de passation de service (du 21 au 22 septembre) ; activité des équipes de maîtrise (du 23 au 25 septembre). S'en suivront la mise au point des emplois du temps, la

répartition des classes pédagogique...

La rentrée pédagogique est, quant à elle, prévue pour le 26 septembre avec à la clé la réception des enseignants avant la distribution des emplois du temps, la réception des partenaires sociaux. C'est aussi à cette période qu'auront lieu les assemblées générales des personnels de chaque établissement et la rencontre

avec les départements pédagogiques.

Tenue scolaire

Il convient de rappeler que c'est à la rentrée scolaire du 2 octobre que va entrer en vigueur l'uniformisation de la tenue scolaire. Pour l'enseignement général, technique et professionnel au collège et au lycée, l'uniforme est la même : chemise (deux poches avec

rabats, épauettes) et pantalon kaki pour les garçons, chemise (deux poches avec rabats, épauettes) bleu ciel et pantalon bleu sombre de taille normale pour les filles. Au préscolaire, la tenue est composée d'un tablier de couleur rose pour les apprenants de sexe féminin, et bleu ciel pour les garçons. Quant aux écoles de formation professionnelle, ce sont les couleurs bleu, violet,

blanc, vert et noir qui sont retenues. Le décret précise les spécificités selon les filières.

Par ailleurs, le décret portant uniformisation de la tenue scolaire interdit : le port de tissages et perouques, des postiches, des mèches et coiffures extravagantes, le maquillage, les uniformes scolaires non-réglementaires, les chaussures à talons, les bijoux, les armes et autres objets dangereux, la tenue civile ou militaire, la barbe et/ou la longue moustache, la chevelure abondante pour les hommes, l'état d'ébriété, la détention et la consommation de stupéfiants et d'alcool, le port de tout signe distinctif. L'article 10 du décret fait état des sanctions qui doivent être prononcées par le conseil de discipline de l'établissement où fréquente l'élève qui n'aurait pas respecté les interdits. Les sanctions sont échelonnées : avertissement, blâme, exclusion temporaire, radiation.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

Les organisations de la société civile sensibilisées à la citoyenneté

Une journée d'information et de sensibilisation a été organisée le 6 septembre à Brazzaville en faveur des leaders de la société civile sur la citoyenneté, le volontariat, les symboles et valeurs républicaines.

« Dans cette dynamique, notre mission n'est pas que de rappeler l'Etat à ses devoirs mais aussi, en tant qu'acteurs de terrain, d'assurer le relais des gouvernants dans la sensibilisation, l'éducation, l'encadrement des populations autour des valeurs, des normes républicaines », a déclaré le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, à l'ouverture des travaux de la journée d'information et de sensibilisation.

Les communications, lors de cette journée, qui ont porté sur la citoyenneté, le volontariat, les symboles et valeurs républicaines ont permis d'éclairer la lanterne des différents acteurs de la société civile dans une série de ques-

tions-réponses avec des spécialistes outillés en la matière.

« Cette sensibilisation initiée par le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales nous a permis de nous approprier les thématiques développées pour la bonne marche de nos activités », selon Christian Loubassou, président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Acat-Congo, une organisation de défense des droits de l'homme.

Le secrétaire permanent, Céphas Germain Ewangui, a, par ailleurs, rappelé les acteurs de la société civile de prendre conscience du rôle et de la place dévolue à leurs organisations et d'agir en conséquence. « Les organisations de la société civile, que vous représentez, doivent se mettre davantage au travail pour



Les acteurs de la société civile prenant part à la journée de sensibilisation/Adiac

former les concitoyens à différents niveaux, les amener à des comportements, attitudes et pratiques en harmonie avec les fondamentaux de la

République », a-t-il exhorté. Une exhortation que les acteurs de la société civile qui ont pris à cette journée de sensibilisation et d'informa-

tion vont devoir mettre en pratique pour que les notions apprises ne demeurent pas lettre morte.

R.M.

MALI

Les tensions font craindre la reprise des hostilités

La crainte d'un embrasement va croissant entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la junte au pouvoir. Malgré cela, les autorités maliennes appellent les groupes armés signataires de l'accord de 2015 à reprendre le dialogue. De même, plusieurs pays ont appelé à une reprise des discussions, mais la CMA réclame, accusant l'armée régulière de continuer de bombardier ses positions dans le Nord.

Alliance de groupes indépendants et autonomistes à dominante touareg, la CMA est entrée en rébellion contre l'Etat malien dans le nord en 2012 en même temps que des islamistes radicaux. Ces derniers temps, les groupes armés qui la forment s'opposent à ce que les camps de l'ONU - une dizaine de bases réparties sur le territoire - soient transférés à l'armée malienne.

La tension entre les deux parties est montée d'un cran depuis le début du retrait de la mission des Nations unies dans le pays, dont la remise du camp onusien de la ville de Goundam, dans la région de Tombouctou et celui de Ber à l'Etat mi-août, provoquant des accrochages entre l'armée et la CMA. L'on redoute que la situation s'aggrave dans les tout prochains jours puisque la mission de l'ONU doit quitter d'autres camps d'ici au 31 décembre.

En attendant, l'armée ne cesse de mener des frappes aériennes sur les positions de la CMA,

provoquant la colère de ses dirigeants. Si l'armée assure avoir « visé des regroupements de groupes armés terroristes » et avoir « neutralisé » plusieurs combattants, la CMA considère, quant à elle, que la junte « a définitivement et délibérément opté pour une escalade vers des hostilités ouvertes aux conséquences obligatoirement désastreuses ».

Dans un rapport daté d'août, des experts mandatés par le Conseil de sécurité des Nations unies expriment leur préoccupation devant des frappes aériennes répétées, et disent disposer d'informations persistantes sur un « réarmement intensif » de la part des ex-rebelles. Le texte note que l'application de l'accord

de 2015, qui prévoit plus d'autonomie locale et l'intégration des combattants dans une armée dite « reconstituée », est dans une « impasse ». Cela fragilise les signataires auprès des populations locales.

« Nombre de groupes armés ont vu leurs combattants changer de camp pour rejoindre des groupes armés terroristes ou des réseaux de trafic », rapportent les auteurs du rapport, ajoutant que cette nouvelle offre « aux groupes terroristes l'occasion de reproduire le scénario » de 2012, avec la prise éventuelle des grandes villes du nord.

L'avenir de l'accord d'Alger menacé

Pour le secrétaire général de l'ONU, le retrait engagé des Casques bleus du Mali pose des risques importants pour la sécurité des civils, la protection des droits humains et l'aide humanitaire dans le pays. « Si les tensions actuelles n'étaient pas résolues, elles pourraient non seulement compliquer le retrait de la Minusma mais également saper encore plus l'accord de cessez-le-feu, avec des implications graves sur la totalité du processus de paix », prévient Antonio Guterres.

Cette situation fait craindre pour l'avenir de l'accord de 2015 jugé primordial pour une stabilisation du pays sahélien pris dans la tourmente depuis le déclenchement d'insurrections indépendantiste

et salafiste dans le nord en 2012. L'accord dit d'Alger a été signé par la CMA, par des groupes armés progouvernementaux et par le gouvernement. Les djihadistes continuent, quant à eux, de combattre l'Etat sous la bannière d'Al-Qaïda ou de l'organisation Etat islamique.

Le Conseil de sécurité exprime abondamment ses inquiétudes pour l'avenir de l'accord d'Alger. Quant au chef de la mission des Nations unies au Mali, El Ghasim Wane, il a dit constater la « paralysie des structures de suivi » de l'accord. Joignant sa voix à celles qui déplorent le climat prévalant dans le nord Mali, l'ambassadrice américaine Linda Thomas-Greenfield s'est dite « alarmée » par la « reprise des hostilités » et les affrontements qui ont déjà eu lieu dans cette partie, dont à Ber et Anéfis. « Si la guerre éclatait, elle ferait déferler sur les Maliens une dévastation indicible, impensable », a-t-elle mis en garde.

Nestor N'Gampoula

« Si les tensions actuelles n'étaient pas résolues, elles pourraient non seulement compliquer le retrait de la Minusma mais également saper encore plus l'accord de cessez-le-feu, avec des implications graves sur la totalité du processus de paix »



AVIS D'APPEL D'OFFRES CONGO BU_23_RFGS_262730

Objet : Fourniture du matériel informatique GC7

Date de l'appel d'offres : 08 septembre 2023

Date de clôture : 29 septembre 2023 à 12h00

Numéro de référence Congo BU_23_RFGS_262730

1.1 Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation mondiale d'aide humanitaire et de développement, ayant son siège à Baltimore dans l'Etat de Maryland aux Etats Unis. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 où il travaille avec le ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme. Pour la mise en œuvre de la prochaine phase de la subvention Fonds Mondial de lutte contre le paludisme pour la période 2024-2027, CRS a besoin d'acquérir du matériel informatique destinés à ses partenaires de mise en œuvre et invite les Fournisseurs locaux qualifiés de lui fournir leurs offres.

Le marché est constitué en deux (2) lots comme suit :

Lot 1

- 44 Ordinateurs Portables HP Probook 440G7 ou équivalent
- 36 ordinateurs de bureau (Unité centrale + Ecran 21) HP ProDesk 400 G7 ou équivalent
- 4 Imprimantes Multifonctions Noir et Blanc HP LaserJet Pro MFP4102fdw ou équivalent
- 1 Vidéo projecteur Epson EB-W06 ou équivalent
- 14 Ecrans moniteurs 23.8" HP P24v G4 ou équivalent
- 28 casques écouteurs stéréos Logitech ou équivalent
- 18 Imprimantes Multifonctions HP Color LaserJet Pro MFP M479dw ou équivalent
- 7 stabilisateurs 1500VA Westpool ou équivalent

Lot 2

- 5 Imprimantes Multifonctions Canon IR2630i ou équivalent
- 2 scanners Fujitsu fi-6240Z ou équivalent
- 2 Onduleurs 5000VA APC ou équivalent
- 26 Onduleurs 1100VA APC ou équivalent
- 72 smartphones Samsung Galaxy A31 ou equivalent
- 22 rallonges multiprises APC ou équivalent
- 1 Ordinateur de Bureau HP ProDesk 400 G7 ou équivalent
- 2 Vidéoprojecteurs Epson EH-TW7000 ou équivalent
- 1 Imprimante Multifonction Couleur HP Color Laserjet Pro MFP M477fdw

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en envoyant un mail de demande à l'adresse bidcg@crs.org avec objet « Demande de DAO N° Congo BU_23_RFGS_262730_Fourniture du matériel informatique GC7 » ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS situé près de l'école Remo, Quartier Air Afrique.



AVIS D'APPEL D'OFFRES NO. CONGO BU_23_RFGS_262946

Objet : Sélection d'une Société chargée de réaliser l'enquête post-campagne de distribution des MILDAs 2022-2023

Date de l'appel d'offres : 08 septembre 2023

Date de clôture : 29 septembre 2023 à 12 heures

Numéro de référence : Congo BU_23_RFGS_262946

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo Quartier Air Afrique Brazzaville », invite les soumissionnaires de la place intéressées par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres en vue de nouer un partenariat pour la réalisation de l'enquête post-campagne de distribution des MILDAs en 2022-2023.

Les soumissionnaires seront évalués sur base de leurs protocoles d'enquête et de leurs budgets. L'offre devra avoir les éléments suivants :

1 - Documents administratifs :

- Une copie du NIU ou de la pièce d'identité / passeport en cours de validité ;
- Une copie du relevé d'identité bancaire ;
- Un extrait du Registre de commerce ;
- Attestation de non-faillite datant d'au moins 2022 ;
- Attestation CNSS ;
- Preuves de régularité fiscale d'au moins 2022 (Patentes, certificats de moralité fiscale, Quitus, etc.)

2 - Offre Technique ou protocole d'enquête :

- Liste des expériences similaires (voir Annexe D)
- La méthodologie d'approche détaillée,
- Liste des outils informatiques
- Le plan d'action / chronogramme d'exécution des activités
- Le plan de suivi et évaluation
- La liste du personnel proposé par le soumissionnaire avec leurs CVs respectifs ;

3 - Offre Financière ou Budget :

L'offre financière doit être préparée selon les instructions de la section IV du Dossier d'Appel d'Offre.

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en envoyant un mail de demande à l'adresse bidcg@crs.org avec objet « Demande de DAO N° Congo BU_23_RFGS_262946_Enquête post-campagne de distribution des MILDAs 2022-2023 » ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS situé près de l'école Remo, Quartier Air Afrique.

GABON

Le facilitateur de la CEEAC multiplie les rencontres

Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra, facilitateur de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a mené, le 6 septembre au Gabon, des rencontres avec le président de transition, le général Brice Oligui Nguema, et également le chef de l'État déchu Ali Bongo à sa résidence à Libreville.

Selon certaines sources, Faustin-Archange Touadéra est allé s'enquérir de l'état de santé d'Ali Bongo, car c'est l'un des points de sa mission au nom de la CEEAC et peut-être évoquer aussi une prochaine évolution de sa situation. Pour l'heure, aucune information n'a filtré à l'issue des échanges entre les deux personnalités.

Le facilitateur de la CEEAC pour le Gabon a également rencontré la plateforme d'opposition Alternance 2023 dont le candidat Albert Ondo Ossa revendique la victoire à la présidentielle du 26 août. Ce dernier avait refusé de parler de coup d'Etat, évoquant « une révolution du Palais ».

En effet, Faustin-Archange Touadéra a enchaîné les tables rondes pour porter le message des dirigeants de l'Afrique centrale, de mettre en place une transition inclusive avec notamment des leaders religieux, des diplomates, la société civile et l'opposition. Une rencontre « fructueuse » pour le porte-parole de la plateforme d'opposition Alternance 2023, François Ndong Obiang : « Nous ne sommes pas des fossoyeurs de la paix, nous allons écouter ce qu'attendent les chefs d'État africains, afin de trouver les voies et moyens qui nous mènent à une transition. »



Tête-à-tête entre les présidents Faustin-Archange Touadéra et Brice Clotaire Oligui Nguema

Après les opposants, la société civile a plaidé pour des changements de fond. « Ce qui nous préoccupe, c'est la lutte contre la corruption qui a gangrené le régime déchu qui était la norme

de gouvernance. Mais nous voulons des institutions fortes et démocratiques qui soient au service de l'intérêt général », affirme Georges Mpage, du Réseau des organisations libres pour la bonne

gouvernance.

Les tractations vont se poursuivre en premier lieu entre Gabonais, pour d'abord fixer la durée de la transition. « Nous aurons assurément d'autres rencontres entre

forces vives de la nation pour analyser le cadre de la transition et nous accorder sur les délais de cette transition », a déclaré Geoffrey Fouboula du Copil citoyen.

Avant de regagner son pays, le président centrafricain s'est entretenu à nouveau avec le chef de la transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema. Faustin-Archange Touadéra s'est dit disponible à revenir à Libreville si besoin est, ou à inviter les acteurs gabonais en Centrafrique dans le cadre de la facilitation.

Ali Bongo Ondimba a également reçu la visite du chef du bureau de l'ONU en Afrique centrale Abdou Abarry, pour s'enquérir des conditions de vie de l'ancien chef de l'Etat. Le représentant des Nations unies a dit l'avoir trouvé « en bonne santé ». Selon lui, l'ancien président a partagé son vœu de voir « la paix, la stabilité et la cohésion sociale » préservées au Gabon.

Par ailleurs, le président déchu, Ali Bongo Ondimba, est désormais « libre de ses mouvements » et « peut se rendre, s'il le souhaite, à l'étranger », a annoncé le CTRI. Pour le moment, selon le communiqué signé par le général Oligui Nguema, qui dirige désormais la transition, il n'est pas formellement question d'un « exil ».

Yvette Reine Nzaba

« Nous aurons assurément d'autres rencontres entre forces vives de la nation pour analyser le cadre de la transition et nous accorder sur les délais de cette transition »

SOMMET DES TROIS BASSINS

Le programme des activités dévoilé

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordonnatrice technique de la commission climat du bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a présenté, le 1er septembre, à Brazzaville au corps diplomatique résidant en République du Congo, aux partenaires et aux ONG, le plan du sommet des trois bassins forestiers tropicaux et de la biodiversité.

Le sommet des trois bassins du Congo se fera en mode hybride et accueillera près de 2000 participants. Ce rendez-vous historique planétaire, qui se tiendra du 26 au 28 octobre au Centre international de conférence de Kintélé à Brazzaville, réunira les commissions des trois bassins, notamment l'Amazonie, le Bornéo-Mékong et le Congo. Ces assises se dérouleront autour de huit ateliers, cinq panels ainsi que des pavillons prévus pour les partenaires. A en croire la ministre de l'Environnement, tout est fin prêt pour les accréditations et pour ceux qui veulent s'inscrire, le formulaire d'inscription est en ligne.

Elle a dégagé quelques axes prioritaires qui seront mis en place parmi lesquels le programme de travail de financement pour la restauration des écosystèmes, le mécanisme financier et le marché carbone souverain. Un cadre de travail a été défini, structuré et planifié sur les plans institutionnel, technique, communication, politique, logistique, mobilisation financière, contenu.

En outre, la ministre a fait savoir que le Congo travaille sur l'élaboration d'un texte qui permettra à tous les Etats membres de la commission climatique du bassin du Congo à avoir une législation en matière de marché du crédit carbone souverain afin d'assurer

la pérennité de ces trois bassins. « Nous voulons avoir une feuille de route, une stratégie commune tout en respectant nos différentes souverainetés qui visent à lever les fonds et à stimuler nos projets d'investissements », a-t-elle révélé.

La coordonnatrice technique de la commission climat du bassin du Congo a fait aussi

appel à la participation des partenaires et a sollicité leur appui. « Nous avons besoin de vous pour être les relais auprès de vos Etats et de vos institutions dans lesquels vous êtes très impliqués. Vous êtes invités à se joindre au comité d'organisation en participant au groupe de travail. Apportez vos contributions

pour financer les projets qui émanent des trois bassins, certains encore en cours de constitution. Les fonds seront gérés par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) afin de garantir la transparence de gestion des fonds », a-t-elle signifié.

Les systèmes des Nations unies déploieront les plans d'action pour accompagner les Etats. « L'écosystème, cette biodiversité est indispensable pour préserver les vies sur la planète, elle est également importante pour l'économie planétaire », a martelé la représentante du Pnud, Adama Dian Barry.

Rosalie Tsiankolela

«L'écosystème, cette biodiversité est indispensable pour préserver les vies sur la planète, elle est également importante pour l'économie planétaire »

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Guterres appelle à faire de l'Afrique une superpuissance

Alors que le monde est aux prises avec la crise climatique, la flamme de l'injustice « brûle les espoirs et les possibilités » à travers l'Afrique, qui subit certains des pires effets du réchauffement climatique, a dénoncé le chef de l'ONU au sommet africain sur le climat à Nairobi, au Kenya.

Antonio Guterres a rappelé que malgré la chaleur extrême, les inondations féroces et les dizaines de milliers de morts dues à des sécheresses dévastatrices, le continent africain était responsable de moins de 4% des émissions de gaz à effet de serre. « Le coup porté au développement est généralisé, avec une faim et des déplacements croissants », a-t-il déclaré. Au milieu de ce « chaos climatique », il est encore possible, selon lui, d'éviter le pire, « mais seulement avec un bond en avant dans l'action climatique ». Tous les pays, notamment les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, devaient avoir une ambition climatique bien plus grande, conformément à son Pacte de solidarité climatique et à son programme d'accélération, a indiqué le secrétaire général des Nations unies. Il a appelé à la « justice climatique » pour atteindre les objectifs en matière d'énergie renouvelable et abordable, en particulier en Afrique. Cela signifie rendre opérationnel le fonds pour les pertes et dommages qui a été convenu,



Antonio Guterres

des systèmes universels d'alerte précoce et une « correction de cap dans le système financier mondial ».

Devenir un leader en matière d'énergies renouvelables

L'Afrique est riche en énergies renouvelables inexploitées, avec le potentiel de devenir un leader

mondial en matière d'énergies renouvelables et de « croissance verte ». Elle possède près d'un tiers des réserves minérales mondiales pour l'énergie solaire, les véhicules électriques et le stockage par batteries. « Pour réellement bénéficier à tous les Africains, la production et le commerce de ces

minéraux essentiels doivent être durables, transparents et équitables à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement », a dit Antonio Guterres. Le chef de l'ONU a mis en avant la région de la Grande Corne où plus de 85% de l'électricité provient d'énergies renouvelables. Le Mozambique tire presque toute son énergie de ressources vertes et durables. Et des projets éoliens et solaires contribuent déjà à alimenter l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et le Soudan du Sud. « Les énergies renouvelables pourraient être le miracle africain, mais nous devons le réaliser. Nous devons tous travailler ensemble pour que l'Afrique devienne une superpuissance des énergies renouvelables », a-t-il dit.

Réformer le système financier mondial

Mais pour y arriver, le Secrétaire général a estimé qu'il fallait réformer « un système financier mondial dépassé, injuste et dysfonctionnel ». En moyenne, les pays africains paient quatre fois plus pour emprunter que

les États-Unis – et huit fois plus que les pays européens les plus riches. Il a jugé que pour dynamiser une transition verte juste et équitable – tout en soutenant le développement plus largement dans toute l'Afrique – il fallait un changement de cap radical. Cela signifie garantir un mécanisme efficace d'allègement de la dette qui favorise les suspensions de paiement, des durées de prêt plus longues et des taux plus bas. Cela signifie aussi recapitaliser et modifier le modèle économique des banques multilatérales de développement, afin qu'elles puissent mobiliser massivement des financements privés à des taux abordables pour aider les pays en développement à bâtir des économies véritablement durables.

Pour le patron des Nations unies, il était temps de mettre fin aux injustices qui freinent le continent. Il s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec les dirigeants africains et les organisations telles que l'Union africaine, pour accélérer les progrès.

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appel KIMBEMBE Marrion Perciano Dieudonné je désire être appelé désormais Carter Marrion Perciano Dieudonné

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Le Général Jean François **NDENGUE**, le Colonel Marcellin **ÉLÉMÉ**, monsieur Abraham **IBELA**, monsieur Parfait **ILOKI**, monsieur l'honorable Justin **YOKA**, et les familles **IKONGO**, **ILÉMÉ** et **KANGUÉ**, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents des villages : Obouya, Oyongo, Oyo, Otsendé, Ikouango, Ndouengué, Okougou et Ngouéné, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère et arrière grand-mère **ÉBOUÉNDÉ GÉOGINE** alias "ATSANGOS".

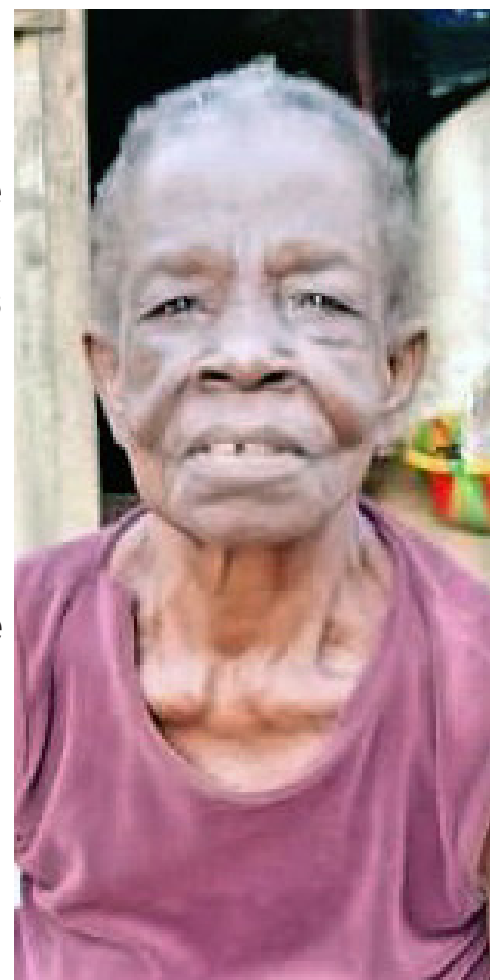
Dieu a rappelé la vieille ATSANGOS à Obouya, le 05 septembre 2023 à l'âge de 97 ans, après avoir vu éclore 5 générations de sa généalogie

A Brazzaville, la veillée mortuaire se tient à Kintélé sur l'avenue Colonel Otina, à 150 mètres du goudron de la deuxième sortie Nord (avant l'Université Denis SASSOU N'GUESSO).

Géogine **ÉBOUÉNDÉ**
Alias "ATSANGOS".

NÉCROLOGIE

Pierre Ganongo Okouéré, Daniel Okouéré et la famille d'Endolo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et familles d'Okayendolo, Okoh Essanga, Ognenga, Kosso Akiélé, Akogno et Oyongo tous à Brazzaville, le décès de leur mère, maman Joséphine Ngala Ngambomi, survenu le 4 septembre 2023 à Ongogni. L'inhumation aura lieu le 13 septembre 2023 à Endolo.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

COOPÉRATION

Promouvoir le potentiel culturel du Congo

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a échangé le 5 septembre à Brazzaville avec la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama Dian Barry et l'ambassadeur du Nigeria au Congo Déborah Iliya sur la valorisation de la richesse culturelle de la République du Congo.

« Nous avons parlé des perspectives de diversification économique du pays qui ont un rôle important dans les industries culturelles mais également dans les industries touristiques qui pourraient jouer dans cette diversification économique en faisant valoir le riche patrimoine naturel du Congo », a indiqué Sadama Dian Barry.

Elle a fait allusion aux tourbières, aux forêts, aux habitants des zones forestières avec tout leur potentiel culturel à valoriser pour contribuer à la prise en compte des problématiques de développement du pays.

La représentante du Pnud au Congo et la ministre de l'Industrie culturelle



Deborah Iliya et Lydie Pongault

« Nous avons parlé des perspectives de diversification économique du pays qui ont un rôle important dans les industries culturelles mais également dans les industries touristiques qui pourraient jouer dans cette diversification économique en faisant valoir le riche patrimoine naturel du Congo »

ont également évoqué les possibilités permettant de démarrer des projets en faveur des populations autochtones mais aussi des acteurs de l'industrie touristique qui est porteuse de plusieurs emplois.

Par ailleurs, la ministre Lydie Pongault a abordé avec la diplomate nigériane Déborah Iliya les sujets concernant la consolidation des liens de coopération culturelle entre les deux pays.

« Nous avons trop de similarité dans les héritages culturels ; la chose la plus importante, c'est de les promouvoir. À cet effet, nous allons essayer d'emmener notre culture en République du Congo, de même celle du Congo au Nigeria », a dit Mme Déborah Iliya.

Rosalie Tsiankolela

www.banquepostale-congo.com

Suivez-nous sur

INFORMATION A LA CLIENTELE

La Banque Postale du Congo porte à l'attention de son aimable clientèle, qu'en raison de travaux de rénovation, l'agence Koulounda, sise croisement avenue des 3 martyrs et de la tsiémé, rond-point Koulounda, fermera ses portes à compter du **lundi 11 septembre 2023** pour une durée de **quarante-cinq (45) jours**.

En conséquence, les clients sont invités, pendant la période des travaux, à effectuer leurs opérations dans les autres agences de la ville du **lundi au vendredi de 08h30 à 16h00** et le samedi de **09h00 à 12h00**.

Les Distributeurs Automatiques de Billets resteront fonctionnels.

La Banque Postale du Congo présente ses excuses pour le désagrément causé.

AGENCE TEMPORAIREMENT
FERMÉE

Banque Postale du Congo

Pour plus d'informations, contactez-nous au 2223

Notre ambition : votre réussite

INSTITUT FRANÇAIS
Congo - Pointe-Noire

PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023

EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95
LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEBILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TTYT MEUF A PART • CHORALE IFC

TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE

PERENCO CONGO

RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT

Le projet «Prola» expliqué à Rose Mutombo

Le projet de l'Usaid (Agence des États-Unis pour le développement international) a été présenté par Daniel Dobrovoljec au cours d'une audience que la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo, lui a accordée.



La ministre d'Etat, Rose Mutombo avec la délégation de l'USAID

Le projet «Prola» vise à renforcer l'Etat de droit et, de façon plus particulière, le système judiciaire congolais, la lutte contre la corruption, le renfor-

cement de l'accès à la justice pour tous les citoyens. «Nous accordons une grande importance à la thématique du genre que nous considérons

comme une activité à l'objectif transversal de toutes les activités de notre projet tout en essayant de promouvoir la présence féminine au

sein du système judiciaire notamment en accroissant le nombre de magistrats qui sont en nombre insuffisant à notre avis », a déclaré le chef

du projet, Daniel Dobrovoljec à la presse.

Le chef du projet «Prola» est d'avis que son institution fera tout pour promouvoir le plus grand nombre de femmes à des postes importants au sein de la magistrature. L'Usaid veut également accroître l'accès à la justice pour tous par le mode alternatif de résolution des conflits qu'il essaie de promouvoir et de développer. C'est vrai que les tribunaux existent mais en nombre parfois insuffisant et de même que les magistrats. «Nous nous réjouissons de voir que les 2500 nouveaux magistrats vont bientôt entrer en activité. Ils sont en cours de formation initiale. Donc, nous nous réjouissons de l'accroissement du nombre de magistrats mais il n'en demeure pas moins encore en nombre insuffisant. Nous voulons faciliter le contact avec la justice par le mode alternatif tel que la médiation par exemple que nous souhaitons développer à l'avenir », a mentionné Daniel Dobrovoljec. Par ce programme, l'Usaid souhaite accroître le montant du budget puisque c'est le gouvernement américain qui finance le projet «Prola» à travers l'Usaid.

Blandine Lusimana

JUSTICE

Trois numéros pour dénoncer des magistrats véreux

Les trois numéros sont mis à la disposition du commun des mortels pour pouvoir atteindre en temps réel le procureur général près la Cour de cassation et lui permettre de réagir contre certaines mésaventures ou cas de hors-la-loi qui viendraient à survenir dans l'administration de la justice.

Le procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde Mambu, a procédé, le 5 août, au lancement de trois numéros de téléphone permettant de saisir directement son office pour dénoncer les comportements des magistrats véreux et les faits infractionnels graves. La coordination chargée de la jeunesse, lutte contre les violences faites à la femme et traite des personnes a, en effet, organisé une rencontre à Kinshasa à l'intention des magistrats du ministère public. C'était dans le cadre de la vulgarisation la loi numéro 22/067 du 22 décembre 2022, modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1949 portant



Séquence d'audience dans un tribunal dans le Haut-Uélé

Code pénal congolais, en matière de prévention et

de la répression de la traite des personnes.

Au cours de cette rencontre, le procureur gé-

néral près la Cour de cassation a publié les trois numéros de téléphone pouvant permettre à la population de dénoncer les magistrats véreux et autres abus commis par les agents et cadres de la justice congolaise. Ces numéros sont les 0891081881, 0999554101 et 0835339833. Ces numéros, a fait savoir le procureur général près la Cour de cassation, seront opérationnels 24h sur 24 et permettront de porter les faits à la connaissance de «Vous allez joindre le procureur général pour tous les cas que vous estimez urgents et réels qui vont à l'encontre de la loi».

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Patrouille des stars enregistre l'album « Ligne rouge »

Produit par TPT Production, le prochain album de Patrouille des stars intitulé « Ligne rouge » dans lequel les musiciens vont placer plusieurs titres sera disponible d'ici à la fin de l'année 2023.

Kevin Mbouandé le Métatron et son orchestre Patrouille des stars ont débuté l'enregistrement de l'album « Ligne rouge » le 4 septembre à Brazzaville. L'enregistrement de cet album s'inscrit dans le cadre du contrat de production et de management signé entre l'orchestre Patrouille des stars, représenté par son leader charismatique, Kevin Mbouandé, et le groupe TPT Production, représenté par la directrice de TPT Plus, Prisca Chella Oko, le 6 mars à Brazzaville. C'est un contrat d'une validité de trois ans renouvelable avec deux albums et pour lequel le groupe TPT production assimile à un partenariat gagnant-gagnant.

En effet, afin de rassurer ses mélomanes de la venue prochaine de cet opus de plusieurs titres, le patron du groupe Patrouille des stars avait annoncé lors du déjeûner de presse organisé par l'association Mwindia développement (AMD) en partenariat avec Eveil d'Afrique, le 1er août, le concert qu'il va donner avec son orchestre Patrouille des stars dans la salle Palace de Villiers à Paris (France). Avant de se rendre en France, son orchestre mettra sur le marché du disque un nouvel opus intitulé « Ligne rouge ». C'est ce qui se fait avec l'entrée en studio de cet



Kevin Mbouandé signant le contrat avec TPT production pour le compte de patrouille des stars/DR

orchestre. Octave Mbiniam, secrétaire général de l'orchestre Patrouille des stars, avait souligné que ce contrat de production va les aider à combler ce qu'ils n'ont pas pu faire eux-mêmes pendant plusieurs années. « On a beau chercher des mécènes, voilà qu'aujourd'hui le groupe TPT Production s'est présenté devant nos portes pour nous accompagner dans cette aventure que nous avons commencée depuis belle lurette. Certes, il y a eu des albums que le leader du groupe Patrouille des stars, Kevin Mbouandé, a auto-produit, mais aujourd'hui nous avons TPT Production qui est là pour prendre les choses en main. Avec TPT production, nous irons plus loin dans le travail que nous sommes en train de fournir. Car, c'est un coup de pouce que cette maison nous donne. Et nos artistes musiciens sont déterminés à produire de bons morceaux », a indiqué Octave Mbiniam.

Notons que l'album « Ligne rouge » intervient après le single « Likundu », « Sorcellerie » en français, sorti le 15 juillet. Un générique comprenant le folklore téké et celui de l'Afrique de l'Ouest, précisément du Mali.

Bruno Okokana

VILLAGE INTERNATIONAL DE LA GASTRONOMIE

L'édition 2023 lancée ce 7 septembre à Paris

Du 7 au 10 septembre, la Direction des Jardins du Trocadéro organise une nouvelle édition du Village international de la gastronomie à Paris.

L'un des plus grands événements gastronomiques de Paris, le Village international de la gastronomie, convie le public à venir vivre une expérience gastronomique et culturelle durant quatre jours de convivialité autour des cuisines populaires et des cultures de plus de 50 pays et régions françaises. L'Afrique subsaharienne sera présente avec des pays tels que le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Congo.

Rendez-vous est donné dans les Jardins du Trocadéro, au pied de la Tour Eiffel. En toute déambulation, le public pourra déguster, se restaurer, acheter, découvrir de produits de producteurs et artisans, assister aux concerts, spectacles et autres attractions.

Ce Village international de la gastronomie est l'occasion pour les Parisiens, les touristes de passage, mais aussi les résidents de nombreux pays représentés, de découvrir, sous les différentes tentes qui représentent chaque pays, des cuisines

populaires et authentiques, avec une ouverture sur la culture artisanale mais aussi musicale. En effet, la grande scène du Village accueille, tout au long de l'événement, des concerts, des spectacles de danse, des parades et des défilés de costumes, pour faire partager aux visiteurs les richesses de l'héritage culturel de chaque pays.

Un véritable tour du monde des papilles sans même quitter Paris !

Cette nouvelle édition du Village international de la gastronomie, tour du monde gastronomique en plein cœur de Paris, sera aussi l'occasion d'assister à de nombreuses démonstrations, avec des invités d'exception annoncés. Par exemple, Viviane Kouame, maître chocolatier de Chocovi et la délégation ivoirienne participeront pour valoriser la fève de cacao d'excellence au chocolat d'exception pour un cacao durable et le chocolat made in Côte d'Ivoire.

Marie Alfred Ngoma



ETOILE DU CONGO

Clément Stéphane Betho à la tête de la section football

La section football de l'Etoile du Congo a un nouveau président : Clément Stéphane Betho a été présenté au cours de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 septembre à son siège.

Clément Stéphane Betho remplace Franck Bianzambi qui occupait ce poste depuis le 25 août 2022. Il a passé la main après avoir conduit l'Etoile du Congo sur la troisième marche du podium lors de la saison 2022-2023.

Le nouveau président semble être conscient de l'ampleur de la tâche. « Je suis très ravi d'assumer les fonctions du président de la section football de l'Etoile du Congo. Merci pour le choix et la confiance portée en ma personne pour conduire cette équipe. Beaucoup de sueur aux entraînements moins de sang au combat », a-t-il réagi dans la foulée.

Il a promis donner le meilleur de lui-même pour permettre à l'un des clubs phares du pays de retrouver ses lettres de noblesse. « Nous allons travailler ensemble pour remettre l'Etoile du Congo à sa place et retrouver les compétitions africaines la saison prochaine », a déclaré Clément Stéphane Betho.

Un engagement qui satisfait les Stelliens. Lors de la dernière participation à la Coupe africaine de la Confédération 2020-2021, l'Etoile du Congo avait été éliminée dès le premier tour préliminaire par le club angolais de Bravos do Maquis. Le dernier titre remporté par

l'Etoile du Congo, au niveau national, est la Coupe du Congo 2019, gagnée devant l'AS Otohô aux tirs au but. Il faut remonter à 2006 pour se souvenir du dernier championnat national remporté par les verts et or.

« On lui souhaite beaucoup de réussite. Il faudra qu'il s'attende à beaucoup de combat pour avoir les résultats escomptés. C'est une bonne chose pour la section football. L'Etoile du Congo a occupé la troisième place la saison dernière. Il faut donc faire mieux que cela », a déclaré Roch Toussein Service, l'entraîneur de l'Etoile du Congo, précisant par ailleurs que l'équipe est forte quand elle est unie et faible quand elle est divisée.

L'Etoile du Congo a, en effet, connu plusieurs crises depuis sa création, a reconnu Dominique Dinga, 3e vice-président du conseil des sages.



Clément Stéphane Betho investit par le président du conseil des sages Emmanuel Ngouéfondélé/Adiac

Il a exhorté la nouvelle génération du Congo le caractère de renaissance dans l'amour et la cohésion des dirigeants à redonner à l'Etoile

en créant le vivre-ensemble pour le bien de l'équipe.

Le nouveau président de la section football a lié la parole à l'acte en dotant l'équipe du matériel de préparation comme les paires de bottines, les tapis, les plots, les chaussoles, les ballons et les chronos... Seule la fin de la saison déterminera si l'Etoile du Congo a fait le bon choix ou pas. La Fédération congolaise de football ayant pris acte de sa nomination.

James Golden Eloué

« On lui souhaite beaucoup de réussite. Il faudra qu'il s'attende à beaucoup de combat pour avoir les résultats escomptés. C'est une bonne chose pour la section football. L'Etoile du Congo a occupé la troisième place la saison dernière. Il faut donc faire mieux que cela »

CHAMPIONNAT D1 DE BRAZZAVILLE

Etoile junior monte en Ligue 2 nationale

L'Etoile junior a remporté, le 6 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat le championnat organisé par la Ligue départementale de football de Brazzaville en s'imposant en finale devant Tongo football club sur un score étriqué d'un but à zéro.

Cette équipe jouera la saison prochaine en Ligue 2 nationale grâce à l'unique but de la rencontre inscrit sur penalty à la 44e minute par Merdy Ndahoulou. Mont Boukiéro a terminé à la troisième place devant FC Emmanuel. Les quatre dernières équipes, notamment Onze Pros, Maracana Ac, Olympique club de Brazzaville et Yaba sport sont automatiquement reléguées en deuxième division départementale pour insuffisance des résultats.

Ce championnat, lancé le 12 avril, a regroupé vingt quatre équipes réparties dans deux poules de douze pour 132 matches disputés. 183 buts ont été inscrits, soit une moyenne de 1,38 par match. Mont Boukero est la meilleure attaque de la compétition avec vingt neuf buts inscrits, soit une moyenne de 2,63 par match. Son joueur Sagesse Firmino Biabia a remporté le prix du meilleur buteur après avoir inscrit treize buts, soit une moyenne de 1,18 par match. Maracana AC a été la pire défense de la compétition avec vingt cinq buts encaissés,



Le capitaine de l'Etoile junior recevant son trophée Adiac

soit 2,27 par match.

Destin Miguel Mbouni a salué le niveau de la compétition puis a exhorté les équipes et leur staff technique au travail pour relever le niveau de notre football.

« Pour accroître la recherche du développement de son football, la ligue départementale de football de Brazzaville a monté sa sélection départementale par le biais de son staff technique », peut-on lire dans le rapport bilan de la fin de la compétition D1.

Le championnat de D2 regroupe, quant à lui, quarante-neuf équipes réparties dans trois poules de douze et une de treize. Il se joue en aller simple à l'issue duquel les huit meilleures équipes de chaque groupe seront sélectionnées pour jouer les play-off et les dernières équipes les moins performantes seront, quant à elles, reléguées en D3. La Ligue s'est engagée à organiser des compétitions des jeunes issus des équipes championnes des sous-ligues au début du mois d'octobre.

J.G.E.

GAMBIE-CONGO

Le match de la dernière chance pour les Diabes rouges

Après avoir laissé filer beaucoup de points à domicile, les Diabes rouges troisièmes de leur groupe, avec trois points de retard sur les Scorpions de la Gambie, se doivent de les conquérir loin de leur base. Le match contre la Gambie de ce 10 septembre, comptant pour la 6e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, va déterminer l'avenir des Congolais.

Le Mali étant officiellement qualifié et le Soudan du Sud déjà éliminé, la Gambie et le Congo vont livrer une rencontre de haute facture en septembre, au terme de laquelle le dernier qualifié du groupe G sera sélectionné. La pression du résultat pèse sur les épaules des Diabes rouges.

Les Congolais doivent frapper un grand coup, ce 10 septembre à Marrakech, au Maroc, en s'imposant devant les Gambiens et se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations qu'ils n'ont plus disputée depuis 2015.

Les hommes de Paul Put sont certes dos au mur, mais n'ont pas encore dit leur dernier mot. La preuve, ils restent dans le coup, en s'appuyant sur leur victoire obtenue à l'aller (1-0), au stade Alphonse-Massamba-Débat contre les mêmes Scorpions, lors de la deuxième journée des éliminatoires disputée.

C'est la seule victoire obtenue par le Congo à domicile dans cette campagne, la deuxième étant acquise face au Sud Soudan sur un terrain neutre, après avoir concédé une surprenante défaite à la maison. Elle peut peser sur la balance si le Congo réédite la même performance. Les Diabes rouges n'ont plus rien à perdre. Et sur un match qui se joue sur un terrain neutre, tout peut arriver.



Le Congo obligé de rééditer l'exploit de la manche aller à Brazzaville/Adiac

C'est souvent au moment où on s'attend, le moins que les Diabes rouges savent rebondir comme la dernière qualification obtenue face au Soudan pour la CAN de Guinée équatoriale. Le pire est aussi à craindre, puisque lors des campagnes qui ont suivi les Congolais ont collectionné des échecs dans les matchs décisifs, respectivement à Nairobi contre le Kenya pour la CAN 2017 et tout dernièrement à Bissau face à la Guinée-Bissau alors qu'un nul suffisait.

Le Congo va-t-il être un éternel absent des phases finales ? Le discours du sélectionneur peut

être un élément motivateur. Paul Put, l'ayant compris, a demandé à ses joueurs de puiser dans leurs réserves pour obtenir le résultat escompté. Il est conscient que le chemin menant vers la Côte d'Ivoire en 2024 passe par une victoire, rien d'autre.

« Nous jouons notre qualification sur ce match. Au football, la qualification ne s'arrache pas toujours en début de compétition, on peut la prendre sur le dernier match. Vous êtes capables de le faire, il vous suffit d'être motivés. Quand je vous vois jouer dans vos clubs, je

sens la motivation et l'envie de jouer. Mais avec le Congo, je ne ressens pas la même envie, la même ferveur. Et pour ce match, je vous demande de vous donner à fond afin de prendre la qualification, vous en êtes capables », a souligné Paul Put sur la page officielle de la Fédération congolaise de football.

Depuis le 6 septembre, il a en sa possession tous les joueurs convoqués à Marrakech. Gabriel Charpentier (le dernier buteur congolais face au Sud Soudan), Bryan Passi, et William Hondermarck blessés ont été remplacés

par Yann Ngatsé, Mavis Tchibota et Francis Nzaba. Durel Avounou étant lui aussi blessé. Il y a un léger mieux dans la préparation de ce match par rapport à celui contre le Mali. La première vague des Diabes rouges séjourne au Maroc depuis le 29 août. Elle s'est renforcée du jour au lendemain.

Le sélectionneur pourrait donc compter sur quelques joueurs cadres ayant énormément manqué lors du match à domicile contre le Mali. Les Diabes rouges doivent se montrer à la hauteur, pour faire oublier la dernière prestation à domicile qui avait laissé les traces. Contre la Gambie, quart-finaliste de la dernière CAN, le niveau sera encore élevé et l'objectif ne sera pas atteint si les joueurs congolais ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes sur le terrain, mais, avec l'engagement et la détermination, tout espoir est permis. « Si l'on gagne on est qualifié. Je suis optimiste. J'ai travaillé quatre ans en Gambie et je connais la cuisine gambienne. L'avantage que nous aurons, c'est de jouer sur un terrain neutre parce qu'à Banjul c'est le feu. J'espère qu'on va récupérer tous les joueurs », avait assuré Paul Put, après la défaite contre le Mali dans le cadre de la 5e journée.

James Golden Eloué

EN VENTE

FIBRE OPTIQUE

Lancement des travaux de la deuxième dorsale

Le coup de pioche symbolisant le lancement des travaux de la deuxième dorsale à fibre optique « 2 Africa » a été donné, le 7 septembre, à Matombi, dans le département du Kouilou par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon-Juste Ibombo.

Le câble à fibre optique va permettre au Congo d'entrer dans une nouvelle aire numérique. Le pays s'est fixé comme défi de participer activement à l'édification d'une société connectée, sans discrimination aucune, avec ce nouvel outil qui va façonner la transformation digitale de sorte qu'elle profite à la société et ne laisse personne de côté.

Dans son mot de circonstance, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon-Juste Ibombo, a fait savoir que le développement de l'économie numérique se décrit également à travers les infrastructures de communication électronique, la connectivité des villes et localités enclavées, la promotion de l'inclusion numérique, social et économique et autres. « Avec l'ancien câble sous-marin mis en service en 2012 sous la dénomination West African Câbles Système, avec une capacité de départ de 5,12 Terabits/s portée aujourd'hui à 14,5 Terabits/s, la deuxième dorsale de télécommunication, sous-bassement essentiel du réseau très haut débit, engage à son tour



le Congo à poursuivre la marche au développement de l'économie numérique », a-t-il dit.

La construction du nouveau réseau backbone de Matombi, qui va desservir Pointe-Noire, Brazzaville et les autres villes du pays vise à améliorer la vitesse et la fiabilité des communications électroniques, de faciliter les échanges commerciaux et l'ac-

cès aux marchés internationaux, favoriser l'innovation technologique et encourager l'émergence des startups et, surtout, renforcer la participation du Congo à l'économie numérique mondiale. Pour le ministre Léon Juste Ibombo, cette deuxième dorsale ne constitue pas moins une avancée importante dans la construction de la société de l'information

Le coup de pioche du lancement des travaux par les officiels DR

et du savoir, la diversification de l'économie nationale, dont on sait que le travail abattu par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), la société Airtel Congo et la société Congo câbles, Yao Corp, donne à comprendre que le numérique est, à juste titre, un véritable levier de développement et de diversification socio-

économique du pays.

En effet, le câble sous-marin à fibre optique « 2 Africa » est le plus large en couverture du continent africain. Câble de dernière génération technologique construit sur une largeur de 45000 km et couvrant plus de 30 pays, il est le premier conçu pour servir la globalité de l'Afrique, interconnectant de manière continue le continent africain dans son ensemble (est, ouest, nord et sud). Son arrivée au Congo va non seulement fixer le Congo dans une autre dimension de la connectivité, mais également favoriser le développement des réseaux de large bande, l'augmentation de la vitesse de l'internet, la réduction du coût de la data, l'accès au cloud, à la productivité et à la maîtrise des coûts pour les entreprises. Notons qu'aujourd'hui, sous l'impulsion du président de la République, le Congo s'est doté d'une politique nationale de développement de technologie de l'information et de la communication. Cette activité a connu la présence de Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE.

Hugues Prosper Mabonzo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

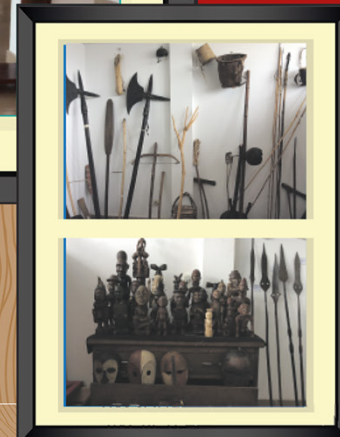
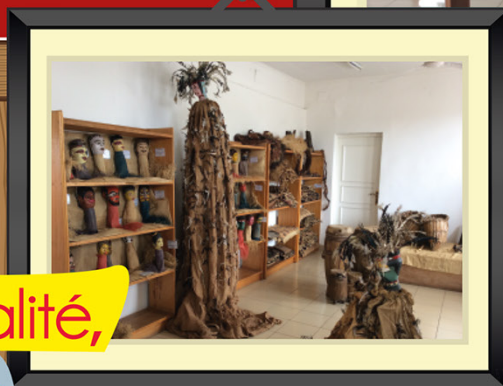
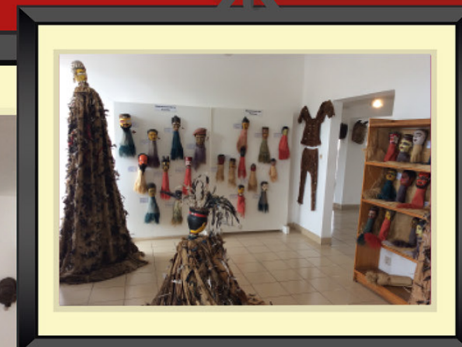
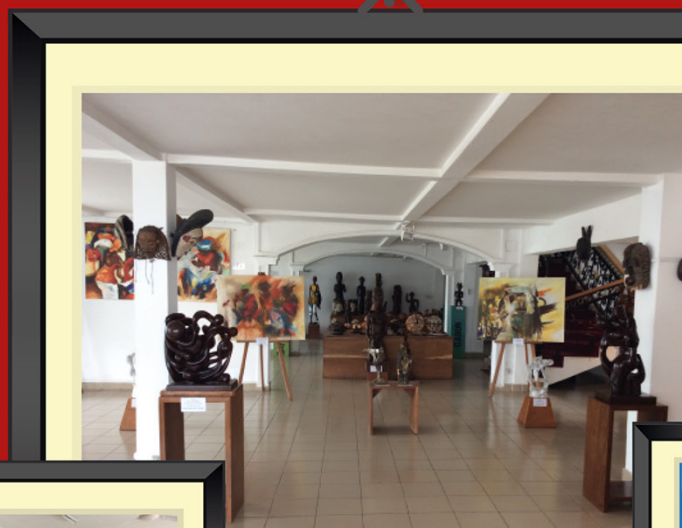
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SOLUTION :

Le mot-mystère est : **MEZZANINE**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D | E | T | A | I | L | A | D | O |
| O | V | I | N | A | U | G | E | S |
| R | E | A | G | I | S | E | C | |
| S | R | E | N | T | E | H | O | |
| A | R | E | N | A | R | G | U | A |
| L | U | B | E | C | N | E | S | |
| S | K | I | T | A | O | I | | |
| N | E | I | G | E | L | U | N | E |
| A | P | R | U | N | E | E | N | |
| S | A | P | E | S | A | I | R | |
| A | R | A | S | A | S | O | N | |
| L | E | M | E | C | O | L | E | |
| E | C | R | U | E | C | R | I | T |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | J | C | E | O | | | | | | |
| S | A | N | S | C | U | L | O | T | T | E | S |
| P | O | T | I | N | L | A | I | T | | | |
| L | I | C | H | E | T | T | E | R | A | S | |
| A | T | E | L | E | R | E | E | L | U | | |
| S | T | A | R | S | M | I | C | O | R | | |
| M | T | E | Q | U | I | N | S | | | | |
| J | O | B | S | I | N | U | S | N | A | | |
| M | U | S | E | L | E | E | S | E | U | | |
| D | E | L | I | T | E | S | O | U | S | | |
| L | E | G | S | T | A | N | T | E | | | |
| R | E | N | E | V | R | O | S | E | S | | |
| T | H | E | L | E | U | R | I | T | | | |
| O | T | A | M | A | L | T | A | I | S | E | |
| E | N | G | I | N | S | I | N | E | S | | |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°64 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 4 | 6 | 1 | 8 | 5 | 2 | 3 | 9 |
| 9 | 5 | 2 | 3 | 4 | 7 | 1 | 8 | 6 |
| 3 | 8 | 1 | 2 | 6 | 9 | 4 | 7 | 5 |
| 8 | 9 | 5 | 6 | 3 | 1 | 7 | 4 | 2 |
| 6 | 3 | 4 | 7 | 2 | 8 | 9 | 5 | 1 |
| 2 | 1 | 7 | 5 | 9 | 4 | 3 | 6 | 8 |
| 5 | 2 | 9 | 4 | 7 | 6 | 8 | 1 | 3 |
| 4 | 6 | 3 | 8 | 1 | 2 | 5 | 9 | 7 |
| 1 | 7 | 8 | 9 | 5 | 3 | 6 | 2 | 4 |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°73 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | 8 | 1 | 7 | 5 | 4 | 3 | 9 |
| 4 | 9 | 1 | 8 | 2 | 3 | 7 | 5 | 6 |
| 7 | 3 | 5 | 4 | 6 | 9 | 8 | 2 | 1 |
| 6 | 4 | 2 | 3 | 1 | 8 | 9 | 7 | 5 |
| 5 | 7 | 3 | 9 | 4 | 2 | 6 | 1 | 8 |
| 1 | 8 | 9 | 6 | 5 | 7 | 3 | 4 | 2 |
| 9 | 2 | 4 | 7 | 8 | 1 | 5 | 6 | 3 |
| 3 | 5 | 7 | 2 | 9 | 6 | 1 | 8 | 4 |
| 8 | 1 | 6 | 5 | 3 | 4 | 2 | 9 | 7 |

MOTS CASÉS 10X13 • N°169

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |

- 2 LETTRES**
AU - ET - EU - HE - MU - ON - OU - RI - RU - TE - TU - UN
- 3 LETTRES**
AME - ELU - ERE - MER - MUR - NON - OSE - ROI - TOC - VER
- 4 LETTRES**
ERRA - ETRE - ETUI - INCA - OIES - MALT - ORAL - SIRE - USER
- 5 LETTRES**
EPINE - LARVE - MITRE - OVINE - PEPIE - RECIT - VERIN - VERVE - VIOLS - VOLET
- 6 LETTRES**
AVENUE - ECOSSE - ESSIEU - ETHERS - ETIOLE - LUTTER - MAUVES - OSIERS - PANSUE - REFLET - RELEVE - VERSET

| | | | | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| ARBRE A LA NOIX ETAT AMERICAIN | FAVORITISME AMANTE DU DR JIVAGO | CAPITALE DE LA LOUISIANE CEREALE | CERTITUDE HOMME DU NORD | HOMME D'ETUDE | PAS GRAVE |
| | | | | POEME MEDIEVAL TOUTES PETITES | |
| MAITRE A BORD ENTRE CIEL ET TERRE | | | | | CUBES |
| | | | | COMPLIQUE FUSEE SPATIALE RUSSE | |
| ECORCE DE CHENE RAPPORT EN MATHS | | JEUNE SOEUR OBJET D'UNE QUETE | | | INDIFFERENT |
| | DEMOISELLE SERIE TV AMERICAINE | | | | NOTE DE MUSIQUE PILLAGE |
| FECONDER VULGAIREMANT YOUTE | | | | | ELEMENT DE POULIE |
| | | | EMPEREURS | | |
| MOT D'EXCUSE | PARTIE DU CORPS | FRAIS BANCAIRE PESANT D'OR | | SAINTE-PIERRE RENGAINE | |
| | | | VILLE DE RUSSIE VOISINE DE NICE | | |
| SAUT PERILLEUX | IMITE LE MARBRE | MER D'ASIE | AFFIRMER | DEUX A ROME | PROMESSE |
| | | | | PRIS EN OTAGE EXCLAMATION | |
| DE LA MEME MERE COLLE AUX PATTES | | | | PRONOM PERSONNEL | COULE EN RUSSIE COULE EN ITALIE |
| | ANTILLES OU BALEARES | | | | |
| EPLUCHEE | | | | EMPRUNTE | |

• SUDOKU • GRILLE N°74 • FACILE •

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | 6 | 8 | 1 | |
| 2 | | 3 | 4 | 9 | |
| 6 | 3 | 7 | | 2 | |
| 8 | 1 | | 2 | | |
| 2 | 7 | 9 | 5 | 3 | 8 |
| | | 1 | | 2 | 9 |
| | 2 | | 8 | 5 | 6 |
| 4 | 1 | 5 | | 8 | |
| 8 | 1 | 9 | | 4 | |

• SUDOKU • GRILLE N°65 • DIFFICILE •

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 5 | 2 | 3 | | |
| 6 | | | | 9 | |
| | 5 | 3 | 9 | 4 | |
| 8 | 2 | 7 | 5 | 6 | |
| 3 | | | | 5 | |
| 5 | 9 | 3 | 6 | 1 | |
| | 8 | 7 | 3 | 1 | |
| 5 | | | | | 3 |
| 7 | 8 | 4 | 9 | | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | O | R | E | G | N | A | D | C | G | N | A | T | E | E |
| J | G | X | S | E | N | I | O | R | D | R | N | M | S | R |
| A | R | U | U | P | N | T | E | L | O | I | R | T | B | |
| U | A | P | F | E | F | E | C | N | X | X | R | F | R | O |
| G | B | E | A | R | U | N | E | A | A | A | R | U | F | S |
| E | M | G | E | O | E | X | S | M | I | X | T | U | R | E |
| L | E | R | R | T | H | T | U | F | E | A | E | N | A | E |
| U | E | E | O | O | S | C | B | L | L | R | O | T | Y | I |
| T | E | P | L | N | U | O | N | U | F | S | I | N | O | S |
| O | R | S | H | D | E | L | P | O | S | E | O | T | N | E |
| R | V | A | C | E | C | T | F | I | P | D | R | I | E | R |
| S | I | B | Y | L | L | E | O | F | R | E | L | O | N | M |
| E | L | I | B | E | D | M | N | A | C | R | A | C | E | E |
| L | L | I | F | O | R | P | H | R | O | T | N | E | M | N |
| E | L | P | M | E | T | C | F | R | E | Q | U | E | N | T |

- ASPERGE
- BRUTAL
- CARCAN
- CHARDON
- CHLORE
- CONFRERE
- DANGER
- DEBILE
- DORURE
- EMBARGO
- EMERITE
- ETANG
- FLUOR
- FRELON
- FREQUENT
- GRIFFE
- JAUGE
- LIVRE
- LUXUEUX
- MAXIME
- MENTOR
- MIXTURE
- MOISSON
- PEAGE
- PONCHO
- POTENCE
- PROFIL
- RAYON
- REFLUX
- RIPOSTE
- ROTONDE
- ROTULE
- SAXON
- SENIOR
- SERMENT
- SIBYLLE
- SOBRE
- SUBTERFUGE
- SYNTAXE
- TEMPLE
- TENOR
- TEXAN
- TRIOLET

ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

La BAD disposée à soutenir la transformation des produits

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a indiqué à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso que son institution était prête à appuyer le Congo dans la création des unités de transformation des produits des Zones agricoles protégées (ZAP).



Le chef de l'Etat congolais et le président de la BAD

« Nous avons parlé de l'agriculture. La BAD a mis en place les stratégies de financement nécessaires pour accélérer le développement et la transformation du secteur agricole au Congo », a-t-il déclaré.

Les deux personnalités ont également évoqué les questions liées à la transformation des produits agricoles, à l'impact de l'agri-

culture, à l'alimentation et à la construction des infrastructures de communication en Afrique.

Concernant la sous-région d'Afrique centrale, elles ont insisté sur la nécessité de construire les routes nationales et le corridor 13 devant relier les villes de Brazzaville (Congo), de Bangui (Centrafrique) et de N'Djamena (Tchad).

Le financement du climat ain-

si que le prochain sommet des trois grands bassins tropicaux au monde, à savoir le Bassin du Congo, le Bassin de l'Amazonie et le Bassin de Bornéo Mékong, étaient aussi au centre des échanges des deux personnalités qui se sont rencontrées à Nairobi, au Kenya, en marge du sommet africain sur le climat.

Christian Brice Elion

GABON

Raymond Ndong Sima nommé Premier ministre

Le président de la transition, le général Brice Oligui Nguema, a nommé, le 7 septembre, Raymond Ndong Sima au poste de Premier ministre de transition.

Raymond Ndong Sima, 68 ans, économiste et opposant au président déchu Ali Bongo avait été Premier ministre d'Ali Bongo de 2012 à 2014, mais il s'était éloigné du pouvoir. Il accusait régulièrement le pouvoir d'Ali Bongo de « mauvaise gouvernance », jusqu'à se présenter contre le



chef de l'État aux présidentielles de 2016 et 2023. Cette année, il avait rejoint la plate-forme Alternance 2023 après s'être présenté et avait donc retiré sa candidature pour céder la place à un candidat consensuel, Albert Ondo Ossa.

La veille de sa nomination, Raymond Ndong Sima a claqué la porte de la coalition, déclarant que la situation était « confuse depuis plusieurs jours » au sein du groupe. Il était donc libre de tout parti puisqu'à la base, c'est un candidat indépendant. Le nouveau Premier ministre gabonais de transition est d'abord un économiste, originaire du nord du pays. Il a fait une partie de ses études en France avant de rejoindre le ministère gabonais de l'Économie. Membre du parti présidentiel, le Parti démocratique gabonais (PDG), il décroche finalement un portefeuille en 2009, en devenant ministre de l'Agriculture, l'Élevage et la Pêche.

Deux ans plus tard, il obtient aussi un siège de député. Raymond Ndong Sima est connu pour son tempérament vif. Il n'hésitait pas à critiquer le PDG, ce qui avait entraîné une rupture en 2015, année où il est passé à l'opposition.

Dans les prochains jours, Raymond Ndong Sima doit prendre la tête d'un gouvernement d'ouverture, qui devrait faire la part belle aux cadres d'Alternance 2023.

Yvette Reine Nzaba

TRIBUNE LIBRE

L'Afrique, une puissance émergente en énergies renouvelables : vers une fiscalité verte ?

Le premier sommet sur le climat de l'Afrique, organisé du 4 au 8 septembre 2023 à Nairobi (Kenya), regroupant 54 États africains, s'est terminé sur la « Déclaration de Nairobi », visant à faire du continent africain une puissance émergente en matière d'énergies renouvelables moyennant une aide financière internationale. Si les États concernés s'engagent unis dans les enjeux mondiaux de la transition énergétique, l'absence de souveraineté industrielle et énergétique limite l'efficacité de ce projet. En cause :

La sous-exploitation du potentiel d'énergie verte

Avec une capacité de production d'énergies renouvelables de 56 Giga Watts (GW) en 2022, le continent africain pourra atteindre les 300 GW d'ici à 2030. Son modèle de sobriété énergétique est l'un des mieux équilibrés du monde. Il repose sur 1 622,5 GW dont 90,90% d'énergies renouvelables contre 9,10% d'énergies fossiles. Dans ce mix énergétique, la part des énergies propres équivaut à dix fois la production totale d'électricité carbonée actuelle de l'Afrique de 147,5 GW.

Or, l'Afrique qui abrite 60 % des meilleurs potentiels mondiaux en énergie

solaire ne produit à peine que 5 GW d'énergie solaire photovoltaïque, avec des installations représentant seulement 1% du total des installations mondiales valant 3% des investissements mondiaux de la transition énergétique. Il en résulte un déficit de financement des infrastructures électriques, estimé à 45 Mds \$ par an. Plus de la moitié de la population africaine, soit 600 millions d'habitants, n'ont pas accès à l'électricité et environ 80 % des entreprises d'Afrique subsaharienne subissent des coupures fréquentes, entraînant des pertes économiques substantielles.

Au potentiel naturel qui génère directement des énergies propres (solaire, éolien, géothermie,...), s'ajoutent les 40% des réserves mondiales de cobalt, de manganèse et de platine, essentiels pour la fabrication des batteries et des piles à hydrogène que l'Afrique pourra transformer sur place pour assurer sa souveraineté industrielle et énergétique;

La forte dépendance financière vis-à-vis des donateurs nouvelle architecture de financement du développement durable de l'Afrique, qui prend en compte la restructuration et l'allègement de la dette, se traduit par un nouveau pacte financier, estimé à 23 Mds

\$. Seuls les Émirats arabes unis se sont engagés à aider l'Afrique pour 4,5 Mds \$. Les autres pays pollueurs du monde qui n'ont toujours pas honoré leur engagement de fournir, avant 2020, 100 Mds \$ par an (COP 16) au titre du Fonds vert pour le climat de l'Afrique, ne se sont pas prononcés. Le souhait des 54 États africains de voir doubler ces 100 Mds \$ d'aide des pays riches pollueurs pour contrer les effets d'un réchauffement dont l'Afrique est victime mais pas responsable demeure un vœu pieux.

En effet, l'Afrique ne contribue qu'à 4% de la production des gaz à effet de serre responsables des aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques qui ont touché directement, en 2022, plus de 110 millions de ses habitants et provoqué des dommages économiques évalués à plus de 8,5 Mds \$. Sur 5 000 décès signalés sur ce continent, 48% le sont par suite de la sécheresse contre 43 % d'inondations et 9% pour d'autres causes liées au réchauffement climatique.

3) Vers une fiscalité verte : C'est à l'Afrique de financer le réchauffement climatique et le développement des énergies renouvelables par ses propres ressources issues de la fiscalité verte. L'idée du premier sommet d'Afrique de

fixer une taxe carbone sur le transport des matières premières et sur la valeur de chaque tonne de matière première fossile exportée vers les pays riches pollueurs est une piste plus raisonnable que les crédits fantomatiques du Fonds vert pour le climat. La crédibilité de cette idée est justifiée par le Centre africain pour la politique en matière de climat de la Commission économique pour l'Afrique, qui estime les coûts des pertes et dommages dus au changement climatique en Afrique entre 290 et 440 Mds \$ sur la période 2020-2030, alors que le financement de l'adaptation au climat nécessite des contributions de l'ordre de 2 800 Mds \$ entre 2020 et 2030.

Ainsi, le potentiel énergétique de l'Afrique peut faire de ce continent une puissance émergente en matière d'énergies renouvelables. Sa sobriété énergétique en fait un acteur privilégié du développement durable à l'échelle mondiale, à condition, toutefois, que l'Afrique assure sa souveraineté industrielle en s'équipant et en transformant localement ses matières premières, tout en assurant son autonomie financière par une fiscalité verte responsable.

Emmanuel Okamba Maître de conférences HDR en sciences de gestion